

Lundi 11 Janvier 2016:

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Sainte-Lucie-de-Beauregard. Tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le lundi onzième jour du mois de janvier 2016, à laquelle sont présents :

Mrs	Louis Lachance	Maire
	Bruno Couette	Conseiller au Siège no1
	Germain Couette	Conseiller au Siège no4
Mme	Liette Dodier	Conseillère au Siège no2
	Christine Paré	Conseillère au Siège no5
Absents :	Mrs. Alain Couette	Conseiller au Siège no 3 (vacance dans les pays chauds)
	Marcel Lachance	Conseiller au Siège no6 (chez lui, si l'on a affaire à lui, l'appeler)

1. Ouverture de la séance;

Formant quorum, la séance est ouverte à 19h51, sous la présidence de monsieur Louis Lachance, maire. Madame Bianca Deschênes fait fonction de secrétaire-trésorière. N'ayant personne dans l'auditoire, les membres du conseil ont discuté en caucus plus longtemps.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 11 Janvier 2016;

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour transmis par la secrétaire, il est proposé par M. Germain Couette et résolu à l'unanimité par le reste des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté à part le changement du décalage des points partant de 12 à 16 au lieu de n'avoir rien à 12 et finir à 17, en laissant le point des affaires nouvelles ouvert.

Réunion du Lundi le 11 Janvier 2016

Rencontre à 19h30

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour du 11 Janvier 2016;
3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 Déc. 2015 à 19h30 et de la réunion spéciale du budget ainsi que de la suivante du 21 Déc.2015 et s'il y a des retours (reparler du party : le 22 janvier est un vendredi : carte de la Fabrique...);
4. Adoption du Plan d'action de la Politique Familiale
5. Pacte Rural (Ce qui reste du Pacte rural (engagé avant 1 mars 2016) ;
- 6.-Compte-rendu des comités intra- municipaux (environ 10 minutes max. chacun) :
Germain Couette : Incendie (Guignolée = 1049\$ pour Ste-Lucie/ Inspection véh. D'Urgence/ Achat d'accessoires pour éviter de perdre les radios/ Rencontre avec les pompiers);
Christine Paré :
Marcel Lachance :
Alain Couette : Absent (parti dans les pays chauds)
Liette Dodier : Salle communautaire (ménage)/ réservoir à l'eau chaude/ Loyers (isolation d'un loyer/ 4½ (lettre envoyée :\$) / Crochets au-dessus des bancs au chalet des loisirs/ bureau (soumission finale) / service de garde (Avec le don du festival/centenaire : achat d'une étagère / 6 tapis/ support mural à télé / balançoire / Banc d'Église à 50\$/ Tables prêtées à Noémie si.../ Clé du bureau du festival et du chalet des loisirs)
Bruno Couette : Questionnaire (rôle du service des Loisirs inter municipal;
Louis Lachance : Retour de la rencontre du parc
7. Voirie :
 - Demande de la part de Noémie (Rang 6 Ouest);
 - Camion Ford 1999 : Achat de 4 pneus d'hiver / maintenance;
 - Que fait-on avec le vieux camion municipal (au plus offrant dans le journal : Date?);
8. Périodes de question de l'auditoire (Maximum 10 minutes);
9. Finances et comptes à payer ;
10. Correspondances (de C à C__ et...);
11. Acceptation de l'avis sur le plan triennal de l'école de Ste-Lucie;
- 12.
13. Liste des projets pour le 35 heures de publicité avec communication

Régional Mgny;

14. L'ABC avec les contes et légendes (Choix entre les deux pancartes);

15. Dates à retenir;

16. Affaires Nouvelles:

17. Levée de l'assemblée

3. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 7 Décembre 15 ainsi que la réunion spéciale du budget du 21 Décembre 2015 et de celle qui suivait la rencontre du budget aussi le 21 Décembre 2015 et s'il y a d'autres retours (reparler du party du 22 janvier puisque c'est un vendredi : carte de la Fabrique.../ etc.):

-Il est proposé par Mme Liette Dodier et résolu à l'unanimité par les autres conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 7 Décembre 2015 tel que présenté en modifiant :

-Point 6: Liette:

-Prendre 1 heure pour le ménage de la cuisine de la salle communautaire au lieu d'une heure trente, ce qui apporte la dépense d'une location de cuisine pour un ménage à 12\$ au lieu de 18\$;

-Concernant le jeu de sheffleboard, la DG s'est informée au camping de Montmagny et ils lui ont donné le nom du fabricant, Fontaine Sheffleboard... c'était le même qui avait déjà été contacté par la DG par le passé. Selon le monsieur, il mentionne que c'est mieux de faire le jeu directement sur le ciment en le sablant et le peignant puisque le tapis de plastique doit être installé sur un plancher de ciment et est beaucoup plus d'entretien puisque le plastique brûle au soleil à la longue et il doit être huilé constamment pour ne pas que la surface soit rugueuse. En fait, un jeu standard a des dimension de 6' de large par 52' de long ayant une place d'au moins 2' de large pour circuler au moins d'un côté mais en encore mieux s'il y en a des deux côtés du jeu. On parle d'environ 2 400\$ plus taxes incluant les bâtons, les toupies, le tableau et le trois (3) heures de sablage mais excluant le plancher de béton et probablement la peinture... mais j'vous reviens exactement...

Point 15 :Budget...

-Que Mme Gervaise, la femme de ménage ait 1% d'augmentation pour le ménage hebdomadaire ou lorsqu'elle fait du ménage à la caserne ou au bureau d'accueil touristique. Cependant, elle continue à avoir 360\$/mois pour la surveillance des dîners et ses ménages au centre reste à 36\$ (pour 3 heures) ou 12\$ (pour un ménage de cuisine).

-Que les copies couleurs aux organismes soient vendues à 0.15\$ au lieu de 0.10\$ puisque la municipalité paie 0.11\$ sur le contrat de service et ce, à part les taxes. Que la municipalité est prête à continuer à faire gratuitement les affichages couleurs pour la municipalité seulement. Pour monsieur et madame tout le monde, c'est encore 1\$ la copie couleur.

-Après vérification auprès de St-Fabien seulement, la municipalité ne charge rien pour assermenter des documents. Alors, il est proposé de ne charger qu'un dollars (1\$) pour une signature assermentée et de charger 5\$, lorsque c'est un formulaire à remplir et à assermenter au lieu de 20\$.

-Point 19: Après une remise des clé à M. Ghislain, ce dernier demandait si le conseil pouvait changer de date (autre qu'un vendredi) ou si l'on pouvait faire le party à un autre endroit que dans la salle communautaire puisqu'il mentionne que ce n'est pas une bonne idée de faire des cartes, d'arrêter, d'en refaire... Il a peur de perdre du monde et il mentionne qu'ils font ça pour allonger le processus que la Fabrique garde l'Église pour éviter que ça retombe à la municipalité... Alors, les membres du conseil présents mentionnent à la DG de s'informer au Bar pour avoir la salle pour le vendredi 22 janvier, sinon de changer la date pour le samedi 30 janvier mais Christine ne promet rien d'y être... puisque Mme Nolet est prête à faire le goûter selon les demandes des conseillers. La DG vous revient d'ici la fin de la semaine avec le coût et la possibilité de louer la salle du Bar...

-Il est proposé par Mme Christine Paré et résolu à l'unanimité par les autres conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 21 Décembre 2015 de 19h00, en lien avec le budget tel que présenté sans aucune modifiant :

-Il est proposé par M. Bruno Couette et résolu à l'unanimité par les autres conseillers présents d'approuver le procès-verbal du 21 Décembre 2015 de 19h35 sans aucune modification, et de revenir sur le sujet discuté en pré-rencontre concernant la plainte écrite que M. Denis Corriveau a reçu concernant les décombres derrière sa maison et sa demande, pour qu'il soit au procès-verbal :

-Il est accepté par les membres du conseil le 21 décembre dernier que M. Denis Corriveau n'envoie à la ferraille les objets derrière sa maison qu'au printemps ou

2016-01-11/02

2016-01-11/03

2016-01-11/04

à l'été 2016 puisque M. Corriveau mentionnait à la DG lors d'une visite au bureau en décembre qu'il a acheté de la ferraille à 0.04\$ et que présentement, il donne 0.01\$ pour le fer...et il mentionne que les neiges arrivent... Cependant, les membres du conseil demandent à ce que soient ôtées les autos de démolition et/ou de course mettant les pneus dans les autos pour éviter que les pneus traînent. M. Corriveau mentionnait à la Dg que les gars à Réal Gonthier passeraient les chercher avant qu'il tombe plus de neige. D'ailleurs, les membres du conseil demandent d'essayer de mettre tous les ferrailles aux mêmes endroits pour éviter que ce soit éparpillé, de mettre tout ce qui est moteur ou morceaux du genre dans son autobus pour éviter qu'à la crue des eaux il y ait des choses qui partent... M. Corriveau recontacte la DG le mercredi 23 décembre pour avoir des nouvelles de la décision du conseil et la DG avisera Mme Gagné lors de son retour de vacance des fêtes.

4. Adoption du Plan d'action de la Politique Familiale 2016/2018:

Considérant que la famille est reconnue comme une des priorités importantes pour le développement de notre municipalité et pour le maintien de notre école;

Considérant que la municipalité souhaite poursuivre les objectifs d'attraction et de rétention des jeunes et des familles sur son territoire par la mise en œuvre d'initiatives et d'actions visant à améliorer la qualité de vie et le bien-être des familles;

Considérant qu'il est important de poursuivre les actions entreprises, par la MRC de Montmagny et la municipalité, concernant le défi démographique, afin de supporter leurs objectifs visant le développement socio-économique global ainsi que l'occupation dynamique de son territoire;

Considérant que le Comité MADA n'était pas prêt en totalité à prendre le dossier Politique Familiale et que c'est un nouveau Comité de la Famille qui s'est créé;

Considérant qu'avec la collaboration des familles suite à la réponse positives de vingt-six sondages sur vingt-sept, le Comité Famille a entrepris une réflexion sur la situation des familles ainsi que sur leurs besoins. L'information recueillie a permis d'effectuer une révision complète de l'état de la situation, mettant en lumière des constats ainsi que des actions à renouveler, à améliorer, à modifier et à développer en faveur des familles et au goût du jour;

Considérant que suite à cette réflexion, un Plan d'action dans le cadre de la mise à jour de la Politique Familiale 2016/2018 a été déposée;

Considérant que tous les membres du conseil présents ainsi que ceux absents ont reçu une copie de la Politique Familiale 2016/2018;

En conséquence

2016-01-11/05

Il est proposé par Mme Liette Dodier et résolu à l'unanimité par les autres membres présents d'adopter le Plan d'action dans le cadre de la mise à jour de la politique familiale pour la municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard, tel que présenté par Mme Christine Paré, responsable du dossier de la famille.

5. Pacte Rural (Ce qui reste du Pacte Rural (doit être engagé avant le 1 mars 2016)):

Considérant que la Municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard avait 25 300\$ volet Pacte Rural local 2014/2016 de disponible;

Considérant que la Municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard a engagé 1900\$ de son Pacte rural, au même titre que la majorité des municipalités du Sud, pour l'élaboration d'un programme Sports étude à la Polyvalente St-Paul;

Considérant que la Municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard a élaboré un projet pour la réalisation du " **Plan de communication (Phase 1) Ste-Lucie-de-Beauregard #18020-2015-11** qui est estimé à environ 10 675\$ avant taxes et que 6 560\$ est engagé du Pacte Rural pour ce projet;

Considérant que la Municipalité de Ste-Lucie-de-Beauregard pense prendre environ 5000\$ pour le Parc Régional des Appalaches suite aux demandes de ce dernier;

Considérant qu'il reste environ 11 840\$ si l'on utilise 5000\$ pour le parc, sinon il reste 16 840\$ à engager d'ici le 1 mars 2016 et dépenser d'ici mars 2017;

Considérant ce montant, les membres du conseil présents mentionnent de regarder pour la réalisation des projets suivants, suite à une étude plus pousser des coûts et pour rediscussion éventuelle :

-MADA :

-Après discussion, il serait bien de regarder pour faire le jeu de sheffleboard au bureau d'accueil touristique pour ainsi louer les bâtons au heure d'ouverture... Il faut regarder la place disponible et en parler à Stéphanie...;

-Faire une publicité tel le plan d'action MADA pour les aînés et voir avec Mme Néron;

-Renouveler les jeux désuets du Mini-Putt en mettant des lumières neuves, des supports pour le marquage des points, des bancs de parc, du gazon;

-Voir à la demande à la commission scolaire pour un accès à mobilité réduite (rampe)...

Politique Familiale :

-Ôter la poussière de pierre pour mettre le terrain de balle au niveau et la remettre par la suite dans le daman, pour éviter que celui qui fait la patinoire soit obligé de mettre de 10 à 15 couches de plus qu'ailleurs pour que la patinoire soit égale et patinable (écart de 6'' à 10'');

-Regarder pour améliorer la glissade existante au parc et faire l'ajout de balançoire pour bébé, et d'un mur d'escalade si pas trop dispendieux;

-faire l'achat de deux buts de hockey conformes pour le hockey cossum et le hockey ordinaire, regardé pour installer une lumière dos à la résidence de Mme Bilodeau pour éclairer convenablement le terrain du garage municipal, là où le hockey cossum pourrait être joué. Même, il serait bien de voir à arrêter la lumière du terrain de jeu l'hiver, la lumière de rue serait assez...

6.Compte-rendu des comités intra- municipaux (10 minutes max. chacun):

6.Germain Couette (8h30pm) :

-Incendie : La Guignolée qui a eu lieu le samedi 12 décembre entre 10h00am et 14h00 a permis de ramasser 1049\$ en argent, à part les denrées reçues;

-Inspection véhicule d'urgence : M. Couette mentionne que le véhicule d'urgence doit être inspecté avant la fin du mois de janvier. Christine mentionne que Tony pourrait y aller puisqu'il ne travaille pas et ça l'éviterait que Pierre manque de l'ouvrage pour y aller... La Dg fait le suivi...

-Achat de deux nouveaux radios : Les PR 860 achetés ne fonctionnent pas encore, Novicom sont censé régler le problème d'encodage, ils n'ont pas les bonnes données depuis le changement...Le tout sera résolu en janvier et le radio sera remis à Sylvain à ce moment.

-Achat de harnais et d'étui pour éviter de perdre les radios dans le bois : Pierre avait de besoin d'un nouveau sweevel et Christine, d'une nouvelle pince pour les radios. Yves et Tony Bourque demandent s'ils peuvent avoir un étui et un harnais tandis qu'Isabelle ne veut qu'un étui. Pour les harnais, Sylvain, Christine, Ginette, Tony Lajoie et Bianca aimeraient en avoir un puisque lorsqu'ils vont dans le bois, il n'y a pas de chance de le perdre.

*Il est proposé par M. Germain Couette et résolu à l'unanimité par les autres membres présents d'approuver ces dépenses puisque c'est pour éviter la perte de radio, mais il est bien mentionné par M. Germain Couette qu'il est mieux qu'il n'y est pas de radio d'égarer dans le bois suite à ces achats.

-Rencontre avec les pompiers : Il y aura bientôt une rencontre des responsables du dossier incendie avec le maire et les pompiers...comme à chaque année.

-Signatures pour l'eau et Marco Carrier : À la prochaine rencontre, il faudrait savoir où l'on est rendu avec les signatures en lien avec l'eau ainsi qu'avec M. Marco Carrier pour l'envoi des documents au MAMOT. La Dg s'occupe du suivi et vous reviens...

6.Christine Paré (8h45pm) :

-Terrain de Jeux : Active Toi : Avec la demande d'active Toi, le terrain de jeux Ste-Lucie/Lac-Frontière a réussi à avoir 1750\$ pour le transport (location d'une vanette).;

-Politique Familiale : Parler en point 4 ci -haut;

6.Marcel Lachance (8h46pm) : M. Marcel Lachance est absent mais il mentionne être rejoignable chez lui au besoin.

6.Alain Couette (8h46pm) : M. Alain Couette est absent puisqu'il est parti dans les pays chauds en vacance. À son retour, il faudrait lui rappeler de regarder pour l'achat du cab à bon prix, et d'y aller avec l'employé municipal...

6. Liette Dodier (8h46pm) :

Bâtiments :

-Salle Communautaire (ménage) : Il est mentionné par le conseil de mandater Mme Liette à voir si le ménage se fait après chaque location puisque malgré que la DG est passé le message au responsable, il arrive que les planchers ne se lavent pas dans la salle...On s'en reparle...

-Réservoir à eau chaude : Le plombier n'est pas encore passé. Germain le

2016-01-11/06

prend en note.

-tablette pour micro-onde : Finalement, Gilles regarde pour faire un petit chariot pour éviter que le four micro-onde soit brisé lors de manipulation des Bénévoles, puisqu'il est utile lors de location autre que les Bénévoles.

-Loyers :

-isolation au loyer 135A: L'isolation n'est pas encore faite. La DG s'occupe de faire le suivi pour que ce soit fait en janvier;

-Loyer du 4½ (135): Une lettre a été envoyée avant le congé des fêtes à Mme Gilbert, mais à part une rencontre due à un « fusille qui alimentait son réservoir à l'eau chaude qui fut changer par l'employé municipal » où elle a mentionné à la DG qu'elle payerait une partie avant la fin du mois de décembre et que finalement, la DG n'a eu aucune nouvelle. Alors, les membres du conseil trouvent avoir été assez patients et lui avoir donné assez de chance. Après discussion du conseil, Il est proposé par Mme Christine Paré et résolu à l'unanimité par les autres membres présents que dans l'avenir une enquête de crédit sera faite avant qu'un locataire entre et de regarder les recours possibles...

2016-01-11/07

-Chalet des sports (patinoire) :

-Patinoire : Puisqu'il pleuvait, la patinoire a été fermé ce dimanche, 10 janvier;

-Crochets : Les jeunes ont demandé à Mélanie s'ils pouvaient avoir des crochets au-dessus des bancs pour accrocher leur manteau dans le chalet des loisirs. Les membres du conseil sont d'accord si l'employé municipal est capable de faire quelque chose de propre, pour pas que ça l'ait d'air fou...

-But de hockey : Les buts que l'on possède sont désuets et on doit les cadenasser lorsque la patinoire est fermée s'il reste sur la patinoire. Cependant, le responsable, M. Tony Bourque, s'organise toujours pour ôter les buts de sur la patinoire évitant ainsi lorsqu'il fait soleil ou qu'il pleut, que les buts s'ancre dans la glace.

-Règles de sécurité : Des règles en lien avec le port de casque, le protège cou et les gants ainsi que d'autres règles ont été affichées au chalet des loisirs pour éviter des poursuites.

-Bureau (soumission) :

-Plans bureau municipal : Vous avez entre les mains deux plans, puisque suite aux photos de Germain et suite aux petites modifications apportées avec les mesures prises, il en coûte moins cher que 10 000\$ incluant les taxes et le bureau pourrait aussi être refait avec le même matériel. Il est proposé par Mme Liette Dodier et résolu à l'unanimité par les autres membres présents d'accepter la soumission de Paul et Isa sur mesure avec le bureau en « L » au coût de 6 358.32\$ incluant les taxes et la livraison se ferait à la fin février, début mars. Alors, la DG fermera le bureau à ce moment pour réinstaller le matériel...

2016-01-11/08

-MADA

-(Jeux shuffleboard/ Mini-Put) : Parler en point 5.

-Service de garde : Simplement vous avisez qu'avec le don reçu du festival/centenaire de 1400\$, le service de garde :

- se fait faire par Paul et Isa sur mesure un meuble de rangement au coût de 261.57\$ incluant les taxes avec des panneaux qui barrent;

-achètera 6 tapis pour le dodo des tous petits au coût de 29.99\$ plus taxes qui montera à 206.89\$ à part le transport;

-Un support mural a aussi été acheté au coût de 45.98\$ taxes incluses, pour éviter que les enfants brisent la télé comme il est arrivé avec le DVD;

-Cet été, il y aura un jeu ou une balançoire de remis dans les jeux du service de garde, il reste 885.56\$ en lien avec le don...

-Banc d'Église : Simplement vous dire qu'il y a des bancs d'église qui pourraient être acheté au coût de 50\$ suite à la demande faite avant d'avoir le banc de l'école...

-Tables prêtées à Noémie si... : Les membres du conseil sont d'accord à prêter les tables qu'il y a au chalet des loisirs à Mme Noémie Régner si jamais son conjoint n'a pas le temps de faire ses tables pour l'ouverture de la cabane à sucre au début de mars.

-Clé du bureau du festival et du chalet des loisirs et...: Les membres du conseil sont d'accord à remettre une clé du chalet des loisirs ainsi que du bureau du festival à Mme Érika Gonthier qui est la nouvelle personne qui s'occupe de la comptabilité du festival à la condition que ce soit elle qui en soit responsable s'il arrive quelque chose...

-Mme Liette a mentionné à la dernière rencontre du festival, puisque c'était un nouveau comité, de suivre le budget le plus possible puisqu'il y aura en plus le centenaire de St-Just aux mêmes dates et que la municipalité ne reprend pas le déficit du festival s'il y en a un.

6. Bruno Couette (9h00pm) :

-Loisir inter municipal (Mandat du service du Parc des Appalaches 15/16) et tarification des activités de terrain de jeux inter municipal;

-Tarification des activités de terrain de jeux inter municipales; Vous avez le dernier compte rendu de rencontre inter municipale en lien avec le terrain de jeu et les membres du conseil mentionne qu'ils sont d'accord avec les écrits dans le document : à ce que les activités inter municipales restent puisqu'elles sont essentielles permettant aux jeunes des différentes municipalités de se connaître avant la polyvalente, mais de regarder davantage le coût des activités puisque ce ne sont pas les inscriptions de Ste-Lucie/Lac-Frontière qui payent ces activités. La municipalité continue a demandé une subvention à emploi d'été Canada, à faire la location de la vanne, à donner un budget de 500\$ mais pour le reste, c'est le comité d'encadrement qui gère, ayant Mme Christine Paré dans le comité ainsi que la DG, selon le compte de caisse du Terrain de jeux et les activités de financement pendant l'été. D'ailleurs, une rencontre s'en vient à ce sujet...

Mandat du service du Parc des Appalaches 15/16 : Pour le renouvellement de l'adhésion de la municipalité au Service de loisirs inter-municipal du Parc des Appalaches, c'est encore 500\$ cette année mais prenez note que ça grimpe à 643\$ environ pour 2017 et encore plus, soit 1000\$ pour 2018 puisque la subvention d'active toi se termine en 2017 et qu'en 2017, on a réussi à avoir de l'argent du pacte régional mais rien pour le moment pour 2018. :

Considérant que la municipalité a son mot à dire en lien avec le mandat de la personne ressource qui est Mme Linda Proulx;

Considérant que l'offre de services et les objectifs proposés pour le Service de loisirs déposés par le regroupement des municipalités du Parc des Appalaches, pour l'année 2016, prévoyait :

-L'accompagnement des comités de loisirs et spécifiquement à Ste-Lucie en assistant sur demande au moins aux réunions du comité des loisirs, du hockey inter municipal (au besoin : Fête de Noël/ Salle Cond. Physique/Publiciser davantage la Joujouthèque/ autres);

-La collaboration pour poursuivre les activités de la ligue de hockey inter municipale;

-La collaboration à l'identification et à la réalisation de projet;

-Le support dans la mise en place des terrains de jeux (être présente lors des formations, des inscriptions, être là aux journées inter municipales et à divers moments pendant les terrains de jeux ordinaires, faire des suivis à mi-terrain de jeu avec tous les animateurs pour qu'ils puissent échanger) ;

-Soutien dans la planification des activités inter municipales selon le budget de chaque municipalité;

-L'aide dans l'élaboration de la semaine de relâche;

-L'aide à l'élaboration des cahiers de programmation de la semaine de relâche et programmation d'été (même condition que par les années passées);

-L'élaboration, l'impression et la distribution de cahiers de programmation Hiver 2016 et Automne 2016;

-Poursuivre l'implication dans le comité de la fondation Canadien Tire;

Considérant que le mandat fait en 2011 est semblable à celui d'aujourd'hui;

Il est proposé par M. Bruno Couette et résolu à l'unanimité par les autres membres du conseil présents d'accepter que la DG avec l'aide de M. Gaston Roy puisse rebâtir en date d'aujourd'hui la grille du mandat semblable à celle de 2011 et telles les discussions apportées aujourd'hui.

6. Louis Lachance (9h05pm) :

-Parc des Appalaches : à part que jeudi le 3 décembre dernier, il y a eu un 5 à 7 à la pourvoirie Daaquam pour avoir un topo de l'année 2015 du parc des Appalaches où :

-Appalaches Lodge a annoncé sa piste de luge;

-Esker Nature refait un ou deux chalets plus petits que les autres (plus familiale);

-Le regroupement de Québec à cheval a parlé pour essayer dans un avenir rapproché d'avoir des liens entre toutes les municipalités mais que c'est difficile à cause des demandes aux privés. Noémie et Jérôme ont parlé de leur cabane à sucre et qu'ils seraient intéressés à avoir un sentier...;

-et que Pourvoirie Daaquam fait un trajet naturel pour l'équitation;

-Moi, j'ai parlé du Projet d'Argousiers de Ste-Lucie.

-Contrat vidanges/recyclage : Les maires des municipalités et les DG se sont rencontrés à Lac-Frontière le mercredi 9 décembre où M. Onil Boutin était présent mais pas M. Marcel Brochu en lien avec le prolongement éventuel de deux ans du contrat de vidange/recyclage avec Marcel Brochu...une liste des choses à faire a été listée suite à la rencontre, en voici le contenu :

Présences : Guy Garant, maire Lac-Frontière
 Dany Robert, directrice générale Lac-Frontière
 Claude Doyon, maire St-Fabien-de-Panet
 Julie Lapointe, directrice générale St-Fabien-de-Panet
 Réal Bolduc, maire St-Just-de-Bretenières
 Isabelle Simard, directrice générale St-Just-de-Bretenières
 Louis Lachance, maire Ste-Lucie-de-Beauregard
 Bianca Deschênes, directrice générale Ste-Lucie-de-Beauregard
 Karine Nadeau, maire Ste-Apolline-de-Patton

 Onil Boutin, Entrepreneur

Absences : Doris Godbout, directrice générale Ste-Apolline-de-Patton
 Marcel Brochu, sous contractant

La rencontre a été demandée par les 5 municipalités participantes au contrat pour la cueillette et le transport des matières résiduelles recyclables et non recyclables.

Dans le contrat au point 3. **Le contrat s'échelonne sur une période de trois (3) ans avec possibilité de deux (2) ans optionnels, soit du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016 avec option pour les années 2017 & 2018.**

Les Municipalités participantes voulaient rencontrer l'entrepreneur et son sous-traitant pour leur faire part des points négatifs que vivent chaque municipalité et les informer que celles-ci pour le moment pensent à ne pas renouveler pour les 2 ans optionnels.

Les points soulevés sont :

- Bris de plusieurs bacs – tire les bacs par terre au lieu de les déposer
- Ne pas ramasser dans certains secteurs – plusieurs fois et/ou plusieurs secteurs
- Virage dans une entrée non autorisé – plusieurs avertissements
- Dates des vidanges monstres à donner d'avance (idéalement, en janvier de chaque année);
- Vidanges monstres difficultés dans le ramassage
- Pas bien équipé pour ramasser vidanges monstres – en laisse à cause de son équipement
- Ne pas ramasser bac bleu si journée des bacs verts et vice et versa
- Sacs à côté des bacs – ne veut pas les ramasser
- Important d'aviser les Municipalités si bris, retard dans sa collecte
- Bac laissé trop près du chemin problématique l'hiver
- Aviser de la date de la dernière cueillette pour les chemins qui ferment l'hiver

Il faudra que ces points soient réglés rapidement et efficacement dans l'année à venir; les municipalités se rencontreront en 2016 et prendront leur décision à savoir si elles prolongent le contrat de deux ans additionnels.

7. Voirie :

A- Demande de la part de Mme Noémie (Rang 6 Ouest) : -Pour le Rang 6 Ouest ce printemps, ça l'inquiète Mme Noémie puisqu'elle ouvre sa cabane à sucre au début mars... La seule chose à faire là, serait de s'informer auprès de Yoland Bédard pour le bord du terrain sur une bande de 30pieds de large pour ôter du résineux qui ne laisse pas passer le soleil, pour en couper un peu sur les terrains à Claude Sauvageau / Ministère aussi : partant de ta cabane à aller au pont couvert...

-D'ailleurs, avant que M. Alain Couette parte en vacance, la gd lui en a glissé un mot et il va aller parler avec le nouvel acheteur à M. Sarto Pelletier pour voir sa façon de procéder avec l'eau d'érable au bout du rang 6 Ouest qui va aller porter dans le 9... pour éviter le plus possible qu'il y ait un problème... Car c'est cet été qu'on mettra des voyages de gravelle dans rang 6 Ouest...pour élever la chaussée... et finir de creuser les fossés...

-L'autre problématique de la côte aussi est que l'entrée à M. Nicolas Sauvageau (tout son égouttement de terrain s'en va dans le chemin au lieu de prendre le fossé... il faudrait qu'il arrondisse son chemin pour que ça prenne les fossés, ça l'aiderait aussi...

B- Camion Ford 1999 : Achat de 4 pneus d'hiver / maintenance : Suite à l'achat de deux (2) pneus d'hiver chez pneus Ouellet à Montmagny, le garagiste s'est aperçu qu'il serait mieux d'en acheter deux (2) autres d'hiver puisqu'il y avait

trop une grosse différence entre les pneus neufs et ceux sur le camion. Facture de 931.30\$). Alors, les pneus qu'il y avait sur le camion lors de l'achat seront pris pour l'été... à savoir si l'on achète des rimes... M. Bruno Couette mentionne de s'informer à St-Camille au garage Blanchet dans l'avenir, car ils sont

- Suite à la maintenance, il y a eu les breaks arrière à changer (disques, galipers...), une des deux câble pour le panneau du camion, les lumières de jour (pick-up américain : Wilson a dû improviser), allonger le moffler, silbimes, solénoïde, la pose des pneus... Il n'a pas touché au break à bras. Il a dû ôter l'anti-démarréur car le camion ne partait pas toujours (trouble électrique probablement)... Une facture de 1818.13\$. Il reste à faire le changement d'huile.
- M. Germain Couette apporte le commentaire que le camion municipal pourrait rester à la résidence de l'employé municipal, surtout l'hiver mais tout le temps puisque lorsqu'il y a des appels d'urgence... et les autres conseillers sont d'accord.

- Il faudra mentionner au parc que le camion n'est plus apte à transporter des embarcations, à moins que l'employé municipal offre sa remorque...

C-Que fait-on avec le vieux camion municipal (au plus offrant dans le journal,

Date ?) : Il est proposé par M. Bruno Couette et résolu à l'unanimité par les autres membres du conseil présents de mettre une photo du vieux camion municipal dans le journal communautaire de février en faisant la description :

2016-01-11/10

- « GMC Sierra 1994 rouge » qui a présentement 223 695km au compteur;
- Ce camion a été acheté chez Thibault Pontiac Buick Cadillac le 7 avril 2001 et ayant un kilométrage de 150 500 au compteur à cette période;
- qu'il sera vendu sans garanti et tel que vu au plus offrant et les soumissionnaires ont jusqu'au jeudi 25 février 2016 16h00 pour donner par écrit l'offre au bureau municipal. Sur l'écrit, il faudra le prix que le soumissionnaire offre, le nom et l'adresse ainsi que le numéro de téléphone de ce dernier, dans une enveloppe cachetée mentionnant que c'est pour la vente du camion municipal. L'heureux élu sera dévoilé à la réunion du conseil du 7 mars, le soir même.

8. Période de questions de l'auditoire (max. 10 min. chacun);

Il est 21h27 et il n'y a pas personne dans la salle.

9. Finances et comptes à payer :

-Il est proposé par M. Germain Couette et résolu à l'unanimité par le reste des conseillers QUE les déboursés suivants soient approuvés tel que présentés avec les ajouts de factures reçues qui vient d'être énumérées et détaillées à la réunion du conseil d'aujourd'hui;

2016-01-11/12

Liste des dépenses de la fin Décembre 2015 & Janvier 2016

C1606386 SOGETEL INC. 419.75
C1606387 TÉLUS QUÉBEC 13.77
C1606392 9169-3598 QUÉBEC INC. 2 074.47
C1606401 MUNICIPALITÉ ST-FABIEN DE PANET 696.70
C1606402 AGROENVIROLAB 50.59
C1606403 RÉGIE GESTION MAT. RÉSIDUELLES MAURICIE 701.59
C1606404 GHYSLAIN LACHANCE 732.40
C1606405 GILLES LACHANCE 26.40
C1606406 BIANCA DESCHÊNES 46.45
C1606407 GESTIONNAIRE DU SERVICE LOISIRS MGNY-SUD 500.00
C1606408 COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD 5 485.02
C1606409 L'ABC DES HAUTS PLATEAUX MONTMAGNY-L'ISL 280.00
C1606410 QUÉBEC MUNICIPAL 160.96
C1606411 L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QC. 82.78
C1606412 ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNIC. DU QC 790.69
C1606413 CORPORATION INFORMATIQUE BELLECHASSE 2 581.19
C1606414 GROUPE DE GÉOMATIQUE AZIMUT INC. 247.20
C1606415 PNEUS ANDRÉ OUELLET 2000 INC. 931.30
C1606416 STÉRÉO PLUS LÉONARD CHABOT INC. 45.98
C1606417 AVRON FOURNITURES PR ÉCOLE ET GARDERIE I 206.89
M0006388 MARCEL BILODEAU 12 152.21
M0006389 TONY BOURQUE 571.43
M0006393 FABRIQUE DE SAINT-FABIEN-DE-PANET 65.00
M0006394 MARCEL LACHANCE 2 000.00
M0006395 SYLVAIN BOLDUC 100.00
M0006400 P/A G.G.M (LAC-ETCHEMIN) 6425 05855,NAPA 62.04
M0006418 TONY BOURQUE 571.43
M0006419 PIERRE BOLDUC 28.80
M0006420 WILSON LACROIX 1 818.13
M0006439 GERVAISE LAJOIE 541.44

SOUS- TOTAL DES FOURNISSEURS= 33 984.61\$

TOTAL DES SALAIRES NETS DU 1 AU 31 JANVIER 2016 =5 411.88\$

GRAND TOTAL : 39 396,49\$

-D'ailleurs, la DG vous mentionne qu'il y avait au compte de caisse 89 495.78\$ au 31 décembre 2015;

-Que le Ministère des Affaires Municipales a envoyé 500\$ le 16 décembre dernier, pour le nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales... mais que nous, dans le comté de Montmagny, pour tous ceux qui ont le logiciel comptable CIB, les relevés seront sortis directement et remis avant la fin de février 2016 aux contribuables qui y ont droits. La lettre du MAMOT mentionne que les contribuables qui y auront droits en raison d'une augmentation de la valeur de leur immeuble qui dépasse de 7.5% ou plus la moyenne de la municipalité. La moyenne de la municipalité sera sortie automatiquement du logiciel en février...

-De plus, on a reçu le 20000\$ du PAARRM 2015 en janvier ainsi que les locations de refuges de 2015 pour un montant de 13 508\$ et un retour de 29.23\$ de la SAAQ concernant l'immatriculation du vieux camion puisqu'on l'a remisé.

10. Correspondances (C1 à C):

-La majorité des correspondances sont maintenant envoyées par courriel et quelques autres copiées dans l'enveloppe des conseillers soient de C1 à C11. S'ils veulent revenir sur des points, c'est à eux de le faire... Sinon, la Dg revient simplement sur les choses non envoyées.

-Il a été question de la demande de l'Âge D'or pour qu'ils soient sur nos assurances mais il y a un formulaire à remplir... On s'en reparle...

-Il a été question d'une polisseuse...

11. Acceptation de l'avis sur le plan triennal de l'école de Ste-Lucie;

Considérant que les membres du conseil de la Municipalité de Ste-Lucie-de-Beaugard ont reçu pour consultation le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission Scolaire de la Côte-du-Sud 2016 à 2019 ;

Considérant que l'an dernier un parent avait envoyé un avis sans que celui-ci soit considéré;

Considérant que le retour de consultation et l'avis des municipalités des MRC de L'Islet, Montmagny et Bellechasse doivent être retournés au plus tard le 18 janvier 2016 ;

Considérant que la municipalité met beaucoup d'effort depuis plusieurs années pour garder l'école ouverte mais sans s'être prononcée par les années passées par avis municipal envoyé à la Commission Scolaire;

Il est proposé par M. Bruno Couette et résolu à l'unanimité par les autres membres du conseil présents d'accepter l'avis écrit tel que présenté;

D'envoyer une copie par courriel à Mme Julie Gaudreau tel que spécifié sur l'avis vierge, en copie conforme à M. Alain Grenier;

D'aviser les membres du comité de Maintien de l'école;

D'envoyer l'original par la poste à Mme Caroline Isabelle.

2016-01-11/11

12. (Erreur de tape, il n'y a rien d'inscrits à ce point, alors, on décale...)

13. 12. Liste des projets pour les 35 heures de publicité avec Communication Régional de Montmagny offerts en même la quote-part de la MRC...;

Il est proposé par Mme Liette Dodier et résolu à l'unanimité par les autres membres présents que l'on doit utiliser les 35 heures offerts à Ste-Lucie, de faire parler de nous... en reprenant les sujets de l'an dernier et en établissant des priorités avec le parc, le CDE de Ste-Lucie, l'école et en faisant connaître nos bons coups. On essaie d'établir un listing pour approbation...

2016-01-11/13

13. 14. L'ABC avec les contes et légendes (Choix entre les deux pancartes);

Il y a eu des modifications de faites mais pas toutes... puisque le conseil demandait de :

-voir à la ligne 25 pour changer « uriner à l'extérieur » qui n'a pas été changé...;

-Il a été remarqué que puisqu'il est inscrit le Bar à Ti-Paul Lemieux, de ne pas mettre « le taudis à ivrogne » puisqu'on va se faire arracher la tête par les Lemieux... de mettre un autre expression plus polie ou mettre simplement le « bar ».

-D'ailleurs, le 9 octobre à 9h55am j'avais parlé à Jessica pour être certaine que les modifications se fassent et pour mentionner si c'était envisageable de détailler le nom de l'élève dans le bas du texte, mentionnant que c'est un élève de St-Fabien-de-Panet et que ça provient d'un concours de composition de contes et légendes de l'ABC des Hauts Plateaux (dire le sujet du concours). Que la municipalité ferait mettre la pancarte aux pieds du Mont Sugar Loaf sur une pancarte de style parc Régional avec un petit toit avec la carte des autres emplacements des pancartes du conte et légende...

-de faire le changement du nom d'Angéla pour Marguerite pour éviter les confusions avec des gens de la place...

Il est proposé par Mme Christine Paré et résolu à l'unanimité par les autres membres présents que ces modifications soient faites avant l'impression, sinon, ils ne veulent pas d'impression. La preuve des modifications sera remise à la prochaine rencontre.

2016-01-11/14

D'ailleurs, si les modifications sont enfin faites, le conseil priorise le choix #1 à 480\$ sans taxes approximativement puisque le choix du style de la pancarte du parc ne figure pas parmi les choix.

14. 15. Dates à retenir :

Janvier 2016 :

Vidange : 5 et 19 Janvier 2016

Recyclage : 14 et 28 Janvier 2016

À la salle du conseil :

-Rencontre du Comité de Développement Économique de Ste-Lucie qui aurait lieu le jeudi 21 Janvier 2016 à 19h est remis à une date ultérieure en février, après avoir rencontré communication régionale Montmagny...

À la salle communautaire de l'école :

-Cuisine Collective le mardi 12 janvier de 8h à 15h;

-L'Âge D'Or les mardis 5, 12, 19 et 26 janvier 2016 à 19h;

-Les cartes de la Fabrique les vendredis : 8, 15, 22 et 29 janvier 2016.

-Le dîner des Bénévoles le mercredi 20 janvier 2016 dès 11h30

-Mercredi le 27 janvier 2016 de 15h à 16h30 atelier de cuisine avec les jeunes du primaire

-Les messes du jeudis soir à 19h : 7, 14, 21 et 28 janvier 2016 à 19h

-Les messes du dimanche au 15jours à 9h00am : ??

Au gymnase :

-Volleyball les lundis 4, 11, 18 et 25 Janv.2016

-Badminton les mercredis 6, 13, 20 ,27 janvier 2016 ainsi que les vendredis 8, 15, 22, 29 janvier 2016

Ancienne caserne incendie :

-Joujouthèque le jeudi 7 janvier 2016 de ? 18h à ...?

15. 16. Affaires Nouvelles :

-Taxe 2015 : Étant donné le réaménagement du bureau, la DG n'a pas eu le temps d'envoyer des avis personnels, comme à chaque année, aux gens qui n'avait pas payé leur taxe 2015, elle l'a simplement mentionné dans le journal communautaire de novembre/ décembre ainsi que de janvier 2016. Alors, il est convenu d'envoyer un seul avis aux gens qui doivent plus de 25\$ par lettres enregistrées, qui leur sera chargé, au cour du mois de février mentionnant qu'ils ont jusqu'au 17 mars pour donner signe de vie.

-Déneigement des bornes fontaines : Tel que demandé lors d'une séance subséquente, la DG a demandé à M. Claude Couture ainsi qu'à M. Carl St-Laurent et M. Fernand Rouillard pour les déneigements des bornes fontaines... M. Carl St-Laurent n'était pas intéressé... Seulement vous dire que comme l'an passé, c'est M. Claude Couture qui déneige la borne fontaine en face de chez lui (Route des Chutes) et cette année, c'est M. Fernand Rouillard qui déneige celle dans le rang 6 Est et ce, au même coût que l'an passé, soit à 250\$ payable à la fin de l'hiver.

-À part ça, rien de spécial, à part de continuer à penser quoi faire avec le local de la caisse populaire...

16. 17. Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Bruno Couette et résolu à l'unanimité par tout le reste des conseillers présents que la séance soit levée à vingt et une heures quarante-cinq minutes.

2016-01-11/15

M. Louis Lachance, maire

Mme Bianca Deschênes, DG et Secr-Trésorière